

# Répondre à l'obligation réglementaire d'évaluation des risques chimiques



## Objectif du kit

- ❖ Évaluer le risque chimique au sein de son entreprise.



## Utilisation du kit

- ❖ Mettre en œuvre une démarche d'évaluation du risque chimique.



## Outils

- ❖ Répondre à l'obligation réglementaire d'évaluation des risques chimiques : manuel de l'utilisateur/formateur
- ❖ Grille d'évaluation du risque chimique en milieu professionnel

## 1. Évaluation des risques chimiques

La réglementation impose à tout chef d'entreprise d'évaluer les risques professionnels au sein de son organisation. Le risque chimique, du fait de sa complexité, de l'évolution des réglementations qui l'encadrent et des conséquences à long terme qu'il peut générer, nécessite une étude spécifique approfondie.

Le présent kit propose une méthode et une grille d'évaluation (fournie parmi les outils du kit) pour déterminer ce niveau de risque pour chaque produit chimique employé par l'entreprise.

---

L'utilisateur ne doit compléter que les cases blanches de la grille fournie ; les autres cases contiennent des formules et ne doivent pas être modifiées pour le bon fonctionnement de l'outil.

---

## 2. Inventaire des produits chimiques

Le premier travail à réaliser est un inventaire exhaustif des produits chimiques utilisés (ou potentiellement utilisés) dans le cadre des différentes activités de l'entreprise. Cela comprend les produits employés dans le cadre de la production (matières premières entre autres) et les produits employés en maintenance, en R&D, pour le nettoyage, etc.

Il ne faut pas oublier d'inclure les produits qui peuvent être présents sur le site mais qui ne le sont pas lors de la réalisation de l'inventaire (produits pouvant être commandés plus tard au cours de l'année). Outre l'audit terrain, il est ainsi pertinent de s'appuyer sur les commandes effectuées. Il faut en outre répertorier tous les cas de produits employés sur le site mais n'ayant pas suivi la procédure officielle d'achat (produits achetés personnellement par certains employés, échantillons déposés par des fournisseurs, etc.). Il faut aussi penser à inclure les déchets de produits chimiques.

En réalisant un inventaire de qualité, l'entreprise montre qu'elle contrôle la présence de produits chimiques dans ses locaux ; aucun produit ne doit être présent sur le site sans que l'entreprise le sache.

Dans la grille d'évaluation du risque chimique fournie, la colonne A permet de renseigner la dénomination de chaque produit et la colonne B d'indiquer le nom de la substance représentant un risque.

### 3. Fiches de données de sécurité

L'entreprise doit obtenir auprès de ses fournisseurs de produits chimiques l'ensemble des fiches de données de sécurité (FDS) des produits chimiques présents sur son site.

Les fournisseurs ont l'obligation réglementaire de fournir ces documents. Les informations contenues dans les FDS permettront de compléter l'évaluation des risques, notamment de déterminer la dangerosité des produits.

Les FDS peuvent aussi permettre de dresser la liste des substances dangereuses présentes dans le produit et ainsi de servir de documents de référence pour l'inventaire.

Il faut préciser la classe de danger dans la colonne C de la grille fournie.

### 4. Classe de danger

L'entreprise doit déterminer la classe de danger de la substance du produit. La classe de danger dépend des phrases de risque<sup>1</sup> s'appliquant au produit. Les phrases de risque sont listées au sein des FDS.

1. Les phrases de risque (« phrases R ») sont des annotations présentes sur les étiquettes de produits chimiques qui indiquent les risques encourus lors de l'utilisation, du contact, de l'ingestion, de l'inhalation, de la manipulation ou du rejet de ces produits dans la nature ou l'environnement. Elles se présentent sous la forme d'un R suivi d'un ou de plusieurs nombres, chacun correspondant à un risque particulier (source : Wikipédia).

Le Tableau 4.1 ci-dessous recense les phrases de risque par classe de danger, ce qui permet d'établir la classification.

Attention, les classes de danger proposées ici sont issues de notre méthode et n'ont pas valeur réglementaire. Elles s'appuient cependant sur la dangerosité telle que la définit la réglementation (étiquetage allant d'une absence de pictogramme à « très toxique »).

Tableau 4.1 Classification des phrases de risque

Phrases de risque et cumul de phrases de risque	Classe de danger correspondante	Pictogramme
Aucune	1	Aucun
R36/37/38, R37/38, R66, R36, R37, R38, R36/37, R36/38	2	Irritant
R68/20/22, R68/21/22, R68/20/21/22, R48/20, R48/21, R48/22, R48/20/21, R48/20/22, R48/21/22, R48/20/21/22, R62, R63, R64, R65, R67, R68, R68/20, R68/21, R68/22, R68/20/21, R33, R34, R40, R42, R43, R42/43, R20/21/22, R21/22, R20, R21, R22 R20/21, R20/22	3	Nocif
R48/23, R48/24, R48/25, R48/23/24, R48/23/25, R48/24/25, R48/23/24/25, R60, R61, R41, R45, R46, R48, R49, R39/23/24/25, R39/23/24, R39/23/25, R39/24/25, R35, R39/23, R39/24, R39/25, R23/25, R23/24/25, R24/25, R23, R24, R25, R29, R31 R23/24, R15/29	4	Toxique
R26, R27, R28, R32 R26/27, R26/28, R26/27/28, R27/28, R39, R39/26, R39/27, R39/28, R39/26/27, R39/26/28	5	Très toxique

## 5. Quantité de produit

Il s'agit ensuite de déterminer la quantité de produit (Qi) en kg utilisée annuellement sur le site (colonne F) pour chaque produit.